

Version: 1

Date de version: 25/06/2025

Langue: FR

According_to_Regulation_CLP21

Fiche de Données de Sécurité

្នឹ 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Naranjilla 00 mg - Le Pod Liquide Fizz.

UFI : 3AU3-XJ8Y-K00H-77XK

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Liquide aromatisé pour recharge de cigarette électronique.

Utilisations contre indiquées : Aucune donnée disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom : SUNNY SMOKER.

Rue: 91 avenue Jean-Baptiste Clément.

Code postal/Ville: 92100 Boulogne-Billancourt.

Pays : France:

Téléphone: +33 (0)1 83 81 40 70.

Email: Reglementation@sunnysmoker.fr.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France:

33 (0)1 45 42 59 59.



្ទឹ **2** Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Identification des dangers :

H226 Flam. Liq. 3 Liquide et vapeurs inflammables.
 H317 Skin Sens. 1A Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Aquatic Chronic 3 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long

terme

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage

Pictogrammes de danger



Attention

Mention d'avertissement

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH208 Contient Oils, lime, terpene-free, benzyl alcohol, citral, hex-2-en-1-ol, allyl 3-cyclohexylpropionate, (R)-p-

mentha-1,8-diene, 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Mises en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Mises en garde - Réponse

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Mises en garde - Stockage

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Mises en garde - Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient à

Contient

4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one

2.3 Autres dangers

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

g 3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges



Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table.

Conformément à la connaissance du produit, aucun nanomatériau n'a été identifié.

	Substance	Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques		Classification
propane-1	,2-diol	•		•	
N°CAS N°EC N°IDX	57-55-6 200-338-0	C< 38.46756%			
glycerol [1	.]				
N°CAS N°EC N°IDX	56-81-5 200-289-5	C= 29.11%			
allyl hexar	noate				
N°CAS N°EC N°IDX	123-68-2 204-642-4	C< 1.22375%	M=1	H301 H311 H331 H400	Toxique en cas d'ingestion. Toxique par contact avec la peau. Toxique par inhalation. Très toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
ethanol [1	.]				
N°CAS N°EC N°IDX	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5	C< 1.172%		H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
	/l-N,2,3-trimethylbuty	ramide			
N°CAS N°EC N°IDX	51115-67-4 256-974-4	C= 1.02109%		H302	Nocif en cas d'ingestion
citric acid			<u>'</u>		
N°CAS N°EC N°IDX	77-92-9 201-069-1 607-750-00-3	C< 0.99%		H319	Provoque une sévère irritation des yeux Peut irriter les voies respiratoires
	acetate [1]			11333	reat little les voies respiratoires
N°CAS N°EC N°IDX	123-92-2 204-662-3 607-130-00-2	C< 0.542%		H226	Liquide et vapeurs inflammables.
1-Butanol,	, 3-methyl- [1]				
N°CAS N°EC N°IDX	123-51-3 204-633-5 603-006-00-7	C< 0.307%		H226 H315 H318 H332 H335	Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires
ethyl acet	ate [1]				
N°CAS N°EC	141-78-6 205-500-4	C< 0.299%		H225	Liquide et vapeurs très



N°IDX	607-022-00-5			H319	inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux
4-hydroxy	-2,5-dimethylfuran-2(3	BH)-one			
N°CAS N°EC N°IDX	3658-77-3 222-908-8	C< 0.27075%		H302 H314 H317 H318	Nocif en cas d'ingestion Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux
citral					•
N°CAS N°EC N°IDX	5392-40-5 226-394-6 605-019-00-3	C< 0.238%		H315 H317	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
allyl 3-cyc	lohexylpropionate				
N°CAS N°EC N°IDX	2705-87-5 220-292-5	C< 0.217%	M(Chronic)=1 M=1	H302 H312 H317 H332 H400 H410	Nocif en cas d'ingestion Nocif par contact avec la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif par inhalation. Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
benzyl alc					
N°CAS N°EC N°IDX	100-51-6 202-859-9 603-057-00-5	C< 0.205%	oral: ATE = 1 200 mg/kg bw'	H302 H317 H319	Nocif en cas d'ingestion Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux
hex-2-en-	1-ol				
N°CAS N°EC N°IDX	2305-21-7 218-972-1	C< 0.205%		H226 H314 H317 H318	Liquide et vapeurs inflammables. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des
(R)_n_mon	tha-1,8-diene				yeux
N°CAS N°EC	5989-27-5 227-813-5	C< 0.1564%	M=1	H226	Liquide et vapeurs inflammables.



N°IDX	601-096-00-2			H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
				H315 H317	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie
					cutanée.
				H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
				H412	Nocif pour les organismes
Oils, lime,	terpene-free				
N°CAS N°EC N°IDX	68916-84-7	C< 0.136%		H226 H304	Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
				H315	Provoque une irritation cutanée.
				H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
				H400	Très toxique pour les organismes
				H410	aquatiques. Très toxique pour les organismes
		100		П410	aquatiques, entraîne des effets
acetic acid	[1]				néfastes à long terme.
N°CAS	64-19-7	C< 0.1315%	Skin Corr. 1A;	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
N°EC N°IDX	200-580-7 607-002-00-6		H314: C ≥ 90 % Skin Corr. 1B; H314: 25 % ≤ C < 90 % Skin Irrit. 2; H315:	H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
			10 % ≤ C < 25 % Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 25 %		
propionic a	acid [1]				
N°CAS N°EC N°IDX	79-09-4 201-176-3 607-089-00-0	C< 0.082%	Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 25 % Skin Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 25 % Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 25 % STOT SE 3; H335: C ≥ 10 %	H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
diphenyl e	ther [1]				
N°CAS N°EC	101-84-8 202-981-2	C< 0.082%	M=1	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
N°IDX	-			H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
heptan-2-c	one [1]				
N°CAS	110-43-0	C< 0.082%		H226	Liquide et vapeurs inflammables.
N°EC	203-767-1			H302	Nocif en cas d'ingestion
N°IDX	606-024-00-3			H332	Nocif par inhalation.



N°CAS N°EC N°IDX	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0	C< 0.025%		H225 H319 H336	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer somnolence ou des vertiges
pin-2(3)-en	е				
N°CAS N°EC N°IDX	80-56-8 201-291-9	C< 0.00486%	M=1 M(Chronic)=1	H226 H304 H315 H317	Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

^[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

3.3 Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

ਊ 4 Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux :

En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible).

Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance.

Transporter la victime hors de la zone de danger.

Garder la personne affectée au chaud, immobile et couverte.

Retirer la personne affectée de la zone dangereuse et l'allonger.

En cas d'inhalation:

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Fournir de l'air frais.

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Après contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

Après un contact cutané, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion:

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou une personne avec des crampes.

Protection des sauveteurs :





Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Premiers secours: faites attention à l'autoprotection!.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin :

Traitement symptomatique.

ਊ **5** Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse.

Poudre d'extinction.

Dioxyde de carbone (CO2).

Sable

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

5.4 Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.

Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.

Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.

Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Utiliser un équipement de protection individuelle.



Mettre les personnes en sécurité.

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.

Aucune mesure spéciale pour l'environnement n'est nécessaire.

En cas de fuite de gaz ou d'entrée dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Couvrir les canalisations.

Veiller à ce que toutes les eaux usées soient recueillies et traitées par une usine de traitement des eaux usées.

Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol.

Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Contenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.

Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.

Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales.

Ventiler la zone concernée.

Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).

Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

6.4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7. Elimination des déchets : voir la section 13.

Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

6.5 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Retirer les condensats de fumée périodiquement des hottes aspirantes, des conduits et autres surfaces (porter des vêtements de protection individuelle!) car il y a un risque d'incendie.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.

Tenir à l'écart des sources de chaleur (par exemple, des surfaces chaudes), des étincelles et des flammes nues.

Établir la mise à la terre des conteneurs, des appareillages, des pompes et des installations de ventilation.





Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les égouts et les conduits doivent être protégés contre l'entrée du produit.

Ne mettez pas de chiffons imprégnés de produits dans vos poches de pantalon.

Prévoir des conteneurs de rétention, par exemple, un plancher sans écoulement.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.

Éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

Les vêtements de ville doivent être rangés séparément des vêtements de travail.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser un drainage isolé pour empêcher un déversement sur le sol.

Précautions pour le stockage en commun :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matériaux combustibles.

Conserver dans l'emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des matières combustibles.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage :

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

8 Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à une limite d'exposition professionnelle.

Valeurs limites biologiques:

Pas de données disponibles

Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

Remarque:

Pas de données disponibles



8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :





Protection des yeux et du visage

Protection oculaire appropriée :

Aucune donnée disponible.

Porter un équipement de protection oculaire.

Protection de la peau

Protection des mains :

Type de gants appropriés : Aucune donnée disponible.

Porter des gants de protection.

Mesures de protection des mains supplémentaires :

Ne pas porter de gants à proximité de machines et des outils rotatifs.

N'utiliser les gants qu'une seule fois.

Remarque:

Pour manipuler des substances chimiques, des gants de protection répondant aux normes CE (avec les quatre chiffres de contrôle) doivent être portés.

La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances dangereuses sur le lieu de travail.

Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants.

Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent être pris en considération.

Protection du corps :

Vêtement de protection approprié :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Blouse de laboratoire.





Protection respiratoire nécessaire : **Protection respiratoire**

> Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.

Appareil de protection respiratoire :

Aucune donnée disponible.

Porter une protection respiratoire.

Remarque:

Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE

doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors

de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un

appareil respiratoire isolant doit être utilisé.

Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

8.3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique Liquide Couleur **Divers**

Odeur Pas de données disponibles Seuil olfactif Pas de données disponibles

3,07

Point de fusion/point de congélation Pas de données disponibles Point initial d'ébullition et intervalle Pas de données disponibles

d'ébullition

Point d'éclair 56°C

Taux d'évaporation Pas de données disponibles Inflammabilité Pas de données disponibles Limites supérieures/inférieures Pas de données disponibles

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Pression de vapeur Pas de données disponibles Densité de vapeur Pas de données disponibles Densité relative Pas de données disponibles Solubilité(s) Pas de données disponibles Pas de données disponibles

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log)

Température d'auto-inflammabilité Pas de données disponibles Température de décomposition Pas de données disponibles Viscosité dynamique Pas de données disponibles Viscosité cinématique Pas de données disponibles



 Propriétés comburantes
 : Pas de données disponibles

 Propriétés comburantes
 : Pas de données disponibles

 Solubilité dans d'autres solvants
 : Pas de données disponibles

Log Kow: Pas de données disponiblesCaractéristiques des particules: Pas de données disponibles

9.2 Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

ទី 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

10.7 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

ទ្ឌី 11 Informations toxicologiques

11.1 Toxicité orale aiguë

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles



Substances:

• propane-1,2-diol (CAS: 57-55-6) :

Espece : Souris
Sexe : mâle femelle

Directives : Autre : Study predates GLP and OECD guidelines, clear reporting of technical

methods, data analysis (probit) and results, but no characterization of test species

or test substance.

 Paramètre
 Opérateur
 Valeur
 Unité

 DL50:
 =
 22000
 mg/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

• glycerol (CAS: 56-81-5) :

Espece : Rat Sexe : Femelle

Directives : other: This study was conducted prior to GLP and test guidelines, but sufficient

data is available for interpretation of results

ParamètreOpérateurValeurUnitéDL50:=27200mg/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

• allyl hexanoate (CAS: 123-68-2):

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 401 de l'OCDE (toxicité aiguë par voie orale)

	Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
ſ	DL50:	=	218	mg/kg bw

Conclusion : La substance est considérée comme toxique par voie orale.

• ethanol (CAS: 64-17-5):

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 401 de l'OCDE (toxicité aiguë par voie orale)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	8300	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 425 de l'OCDE (Toxicité aiguë par voie orale: procédure

ascendante et descendante)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	490	mg/kg bw

Conclusion : Effet indésirable observé

• citric acid (CAS: 77-92-9) :

Espece : Souris
Sexe : mâle femelle



Directives : Ligne directrice 401 de l'OCDE (toxicité aiguë par voie orale)

 Paramètre
 Opérateur
 Valeur
 Unité

 DL50:
 =
 5.4
 g/kg poids corporel

Conclusion : Pas de données disponibles

• isopentyl acetate (CAS: 123-92-2):

Espece : lapin
Sexe : mâle femelle

Directives : no guideline followed

ParamètreOpérateurValeurUnitéDL50:=7 410mg/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

• 1-Butanol, 3-methyl- (CAS: 123-51-3):

Espece : lapin

Sexe : mâle femelle

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
NOEC/CEx	=	5000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• ethyl acetate (CAS: 141-78-6):

Espece : Rat

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	5 620	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 401 de l'OCDE (toxicité aiguë par voie orale)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	1608	mg/kg bw

Conclusion : Effet indésirable observé

• citral (CAS: 5392-40-5) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	6800	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• allyl 3-cyclohexylpropionate (CAS: 2705-87-5) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle



Directives : Ligne directrice 401 de l'OCDE (toxicité aiguë par voie orale)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	585	mg/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5) :

Espece : Rat Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 423 de l'OCDE (Toxicité orale aiguë - Méthode de la toxicité aiguë)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	2000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• acetic acid (CAS: 64-19-7):

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : no guideline followed

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	3310	mg/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

• propionic acid (CAS: 79-09-4) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 401 de l'OCDE (toxicité aiguë par voie orale)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité	
DL50:	=	3455	mg/kg bw	

Conclusion : Effet indésirable observé

• diphenyl ether (CAS: 101-84-8):

Espece : Rat Sexe : Femelle

Directives : no guideline available

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	2.83	g/kg

Conclusion : Pas de données disponibles

• heptan-2-one (CAS: 110-43-0) :

Espece : Rat

Sexe : Aucune donnée
Directives : no guideline followed

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	1 600	mg/kg bw

Conclusion : Effet indésirable observé (toxique par voie orale)

• propan-2-ol (CAS: 67-63-0) :

Espece : Rat

Sexe : Aucune donnée



Directives : Ligne directrice 401 de l'OCDE (toxicité aiguë par voie orale)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	5.84	g/kg body weight

Conclusion : Pas de données disponibles

• pin-2(3)-ene (CAS: 80-56-8) :

Espece : Rat Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 423 de l'OCDE (Toxicité orale aiguë - Méthode de la toxicité aiguë)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	500	mg/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

11.2 Toxicité aiguë par voie cutanée

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange : Pas de données disponibles

Substances:

• propane-1,2-diol (CAS: 57-55-6) :

Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : Autre
Durée d'exposition/valeur : 24
Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	2000	mg/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

• glycerol (CAS: 56-81-5) :

Espece : Cochon d'Inde Sexe : mâle femelle

Directives : no guideline available (This study was conducted prior to GLP and test guidelines,

but sufficient data is available for interpretation of results)

Durée d'exposition/valeur : 4 Durée d'exposition/unité : d

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	45	mL/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

• allyl hexanoate (CAS: 123-68-2):

Espece : lapir

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : OCDE Ligne directrice 402 (toxicité aiguë par voie cutanée)

Durée d'exposition/valeur : unique

Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre Opérateur Valeur Unité



DL50: = 820 mg/kg bw

Conclusion : Catégorie de Toxicité III

• ethanol (CAS: 64-17-5):

Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	17100	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• isopentyl acetate (CAS: 123-92-2):

Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : no guideline available

Durée d'exposition/valeur : Aucune donnée

Durée d'exposition/unité : Aucune donnée

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	5000	mg/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

• 1-Butanol, 3-methyl- (CAS: 123-51-3):

Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	3216	mg/kg bw

Conclusion : Effet indésirable observé

• allyl 3-cyclohexylpropionate (CAS: 2705-87-5) :

Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : OCDE Ligne directrice 402 (toxicité aiguë par voie cutanée)

Durée d'exposition/valeur : Aucune donnée Durée d'exposition/unité : aucune donéee

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	1600	mg/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5) :

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles



Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	5000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• propionic acid (CAS: 79-09-4) :

Espece : Rat Sexe : Femelle

Directives : OCDE Ligne directrice 402 (toxicité aiguë par voie cutanée)

Durée d'exposition/valeur : 24 Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	3235	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• heptan-2-one (CAS: 110-43-0) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : OCDE Ligne directrice 402 (toxicité aiguë par voie cutanée)

Durée d'exposition/valeur : 24 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	2 000	mg/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

• propan-2-ol (CAS: 67-63-0):

Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : OCDE Ligne directrice 402 (toxicité aiguë par voie cutanée)

Durée d'exposition/valeur : 24 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	16.4	mL/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

• pin-2(3)-ene (CAS: 80-56-8) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : OCDE Ligne directrice 402 (toxicité aiguë par voie cutanée)

Durée d'exposition/valeur : 24 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	2 000	mg/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles

11.3 Toxicité aiguë par inhalation

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :



Pas de données disponibles

Substances:

• propane-1,2-diol (CAS: 57-55-6):

Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : Autre : Study precedes GLP and OECD guidelines, published in peer-reviewed

literature, performed to non-standard protocol, but contributing to assessment.

Voie d'aministration : inhalation: aérosol

Durée d'exposition/valeur : 120 Durée d'exposition/unité : min

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
CL50:	Aucune donnée	=	317 042	mg/m³ air

Conclusion : Pas de données disponibles

• glycerol (CAS: 56-81-5) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Study design appears to follow intent of OECD 412 but publication does not

indicate that OECD 412 was followed.

Voie d'aministration : inhalation: aérosol

Durée d'exposition/valeur : 6

Durée d'exposition/unité : hours/day

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
CL50:	mâle femelle	>	5 850	mg/m³ air

Conclusion : Pas de données disponibles

• allyl hexanoate (CAS: 123-68-2) :

Espece : Rat Sexe : Mâle

Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 8 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
CL50:	Mâle	=	0.297	mg/L

Conclusion : Catégorie de toxicité I

• ethanol (CAS: 64-17-5) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : OCDE Ligne directrice 403 (toxicité aiguë par inhalation)

Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 4 Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
CL50:		=	117	mg/L

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• isopentyl acetate (CAS: 123-92-2):



Espece : Chat

Sexe : mâle femelle

Directives : no guidance followed

Voie d'aministration : other: "streaming gas mixture"

Durée d'exposition/valeur : 6 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
Autre : LOAEL	Mâle	=	11 600	mg/m³ air

Conclusion : Pas de données disponibles

• 1-Butanol, 3-methyl- (CAS: 123-51-3):

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : OCDE Ligne directrice 403 (toxicité aiguë par inhalation)

Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 8
Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOEC/CEx		=	11	mg/L

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• ethyl acetate (CAS: 141-78-6):

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 6
Durée d'exposition/unité : heure

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité	
LCLo:		=	6000	ppm	

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• propionic acid (CAS: 79-09-4) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : OCDE Ligne directrice 403 (toxicité aiguë par inhalation)

Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 1
Durée d'exposition/unité : heurs

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité	
CL50:		>	19.7	mg/L air	

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• heptan-2-one (CAS: 110-43-0) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : OCDE Ligne directrice 403 (toxicité aiguë par inhalation)

Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 4



Durée d'exposition/unité : h

ı	Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
	CL50:	mâle femelle	>	16.7	mg/L air

Conclusion : Pas de données disponibles

• propan-2-ol (CAS: 67-63-0) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : OCDE Ligne directrice 403 (toxicité aiguë par inhalation)

Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 6 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
CL50:	mâle femelle	>	10000	ppm

Conclusion : Pas de données disponibles

11.4 Corrosion/irritation cutanée

Le produit n'est pas classé. **Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

Substances:

• propane-1,2-diol (CAS: 57-55-6):

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Acute Dermal Irritation/Corrosion)

Durée d'exposition/valeur : 4 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant)

• glycerol (CAS: 56-81-5) :

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée
Directives : no guideline followed

Durée d'exposition/valeur : 24 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant)

• allyl hexanoate (CAS: 123-68-2) :

Type de test : in vitro Espece : Humain

Sexe : Pas de données disponibles



Directives : Ligne directrice 435 de l'OCDE (Méthode d'essai de la barrière membranaire in

vitro pour la corrosion cutanée)

Durée d'exposition/valeur : 15 Durée d'exposition/unité : min

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : non irritant.

• ethanol (CAS: 64-17-5):

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant)

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Acute Dermal Irritation/Corrosion)

Durée d'exposition/valeur : 72 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : La substance est considérée comme non irritante pour la peau.

• citric acid (CAS: 77-92-9) :

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Acute Dermal Irritation/Corrosion)

Durée d'exposition/valeur : 4 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant)

• isopentyl acetate (CAS: 123-92-2):

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Acute Dermal Irritation/Corrosion)

Durée d'exposition/valeur : 4 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre Cadre Time Point Reversibilité



Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant pour la peau)

• 1-Butanol, 3-methyl- (CAS: 123-51-3):

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Durée d'exposition/valeur : 24 Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité	

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant)

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Type de test : in vitro Espece : Humain

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 431 de l'OCDE (Corrosion cutanée in vitro: Essai sur modèle de

peau humaine)

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (corrosif)

• allyl 3-cyclohexylpropionate (CAS: 2705-87-5) :

Type de test : in vitro

Espece : other : reconstructed human epidermis

Sexe : Aucune donnée

Directives : OECD Guideline 439 (In Vitro Skin Irritation: Reconstructed Human Epidermis Test

Method)

Durée d'exposition/valeur : 42 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant)

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5) :

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Acute Dermal Irritation/Corrosion)

Durée d'exposition/valeur : 4
Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.



• acetic acid (CAS: 64-19-7):

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Acute Dermal Irritation/Corrosion)

Durée d'exposition/valeur : 4 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
Indice d'irritation cutanée primaire (PDII)	moyenne	1.1 (Acetic acid à 10%)	Aucune donnée

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant)

• propionic acid (CAS: 79-09-4) :

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Acute Dermal Irritation/Corrosion)

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (corrosif)

• diphenyl ether (CAS: 101-84-8) :

Type de test : in vivo
Espece : lapin
Sexe : mâle femelle

Directives : other: TSCA: Health Effects Test Guidelines; Office of Toxic Substances; Office of

Pesticide and Toxic Substances; United States Environmental Protection Agency,

August 1982; Acute Exposure, Primary Dermal Irritation

Durée d'exposition/valeur : 4 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant pour la peau)

• heptan-2-one (CAS: 110-43-0) :

Type de test : in vivo
Espece : lapin
Sexe : Mâle

Directives : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Acute Dermal Irritation/Corrosion)

Durée d'exposition/valeur : 4 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (modéremment irritant pour la peau)

• propan-2-ol (CAS: 67-63-0) :

Type de test : in vivo



Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée
Directives : no guideline followed

Durée d'exposition/valeur : 4 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant cutanée)

• pin-2(3)-ene (CAS: 80-56-8):

Type de test : in vitro Espece : Humain

Sexe : Aucune donnée

Directives : other: ECVAM protocol version 1.8 of february 2009

Durée d'exposition/valeur : 15 ± 0.5 Durée d'exposition/unité : min

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant pour la peau)

11.5 Lésions oculaires graves/irritation

Le produit n'est pas classé. **Données sur le mélange :** Pas de données disponibles

Substances:

• propane-1,2-diol (CAS: 57-55-6) :

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Type de méthode : Test de Draize

Concentration : 100 μl

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
Score d'iris	animal 6		Entièrement réversible dans: 96h
Score de Conjunctivae	animal 6		Entièrement réversible dans: 48h

Conclusion : Pas de données disponibles

• glycerol (CAS: 56-81-5):

Type de test : in vivo Espece : lapin Sexe : Mâle

Directives : no guideline followed Type de méthode : Aucune donnée

Concentration : 0,1mL

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité



Conclusion : Auncun effet indésirable observé (non irritant pour les yeux)

• allyl hexanoate (CAS: 123-68-2):

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Type de méthode : Pas de données disponibles

Concentration : 0,1 mL

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : non irritant.

• ethanol (CAS: 64-17-5):

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Type de méthode : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant)

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Type de méthode : Aucune donnée

Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : effet indésirable non observé

• citric acid (CAS: 77-92-9) :

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Type de méthode : Test de Draize Concentration : 10 et 30 %

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant pour les yeux)

• isopentyl acetate (CAS: 123-92-2):

Type de test : in vivo Espece : lapin



Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Type de méthode : Application frontale Concentration : 0.1 mL et 0.01 mL

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant pour les yeux)

• 1-Butanol, 3-methyl- (CAS: 123-51-3):

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Type de méthode : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (dommage irréversible)

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Type de test : in vitro Espece : Poulet

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 438 de l'OCDE (Méthode de test des yeux de poulet isolé pour

identifier les agents corrosifs oculaires et les irritants graves)

Type de méthode : Pas de données disponibles Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (dommage irréversible)

• citral (CAS: 5392-40-5):

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Type de méthode : Pas de données disponibles Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• allyl 3-cyclohexylpropionate (CAS: 2705-87-5) :

Type de test : in vivo
Espece : lapin
Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Type de méthode : Aucune donnée

Concentration : 0,1 mL



Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant pour les yeux)

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5) :

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Type de méthode : Pas de données disponibles Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• acetic acid (CAS: 64-19-7):

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Type de méthode : Aucune donnée

Concentration : 10% acetic acid in water

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant)

• propionic acid (CAS: 79-09-4) :

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : lapin

Sexe:Pas de données disponiblesDirectives:Pas de données disponiblesType de méthode:Pas de données disponibles

Concentration : 100 µl

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant)

• diphenyl ether (CAS: 101-84-8) :

Type de test : in vivo

Espece : other: Although not specified, rabbits were typically used for this study.

Sexe : Aucune donnée
Directives : no guideline available
Type de méthode : Application frontale
Concentration : Aucune donnée

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (modéremment irritant pour les yeux)

• heptan-2-one (CAS: 110-43-0) :



Type de test : in vivo
Espece : lapin
Sexe : Mâle

Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Type de méthode : Aucune donnée

Concentration : 0,1 mL

Paramètre Cadre Time Point Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (légèrement irritant)

• propan-2-ol (CAS: 67-63-0) :

Type de test : in vivo
Espece : lapin
Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Type de méthode : Test de Draize

Concentration : 100%

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant pour les yeux)

• pin-2(3)-ene (CAS: 80-56-8) :

Type de test : in vitro Espece : Humain

Sexe : Aucune donnée

Directives : OECD Guideline 492 (Reconstructed Human Cornea-like Epithelium (RhCE) Test

Method for Identifying Chemicals Not Requiring Classification and Labelling for

Eye Irritation or Serious Eye Damage)

Type de méthode : Aucune donnée

Concentration : $50 \,\mu$ l

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant pour les yeux)

11.6 Sensibilisation de la peau

Le produit n'est pas classé.

Le produit est classé Skin Sens. 1A selon le réglement de référence.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

• propane-1,2-diol (CAS: 57-55-6):

Espece : Souris

Sexe : Aucune donnée

Directives : Ligne directrice 429 de l'OCDE (de Sensibilisation cutanée: Essai des ganglions

lymphatiques locaux)

Durée d'exposition/valeur : 3 Durée d'exposition/unité : d



Concentration : 25 μ l

Paramètre	Valeur	Unité
Indice de stimulation (SI)	1.6	

Conclusion : Pas de données disponibles

• glycerol (CAS: 56-81-5) :

Espece : Rat Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 429 de l'OCDE (de Sensibilisation cutanée: Essai des ganglions

lymphatiques locaux)

Durée d'exposition/valeur : Aucune donnée Durée d'exposition/unité : Aucune donnée

Concentration : 100%

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non sensibilisant pour la peau).

• allyl hexanoate (CAS: 123-68-2):

Espece : Cochon d'Inde

Sexe : Mâle

Directives : Ligne directrice 406 de l'OCDE (de Sensibilisation de la peau)

Durée d'exposition/valeur : Exposition unique:

Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Concentration : 0,1 mL

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : non sensibilisant

• ethanol (CAS: 64-17-5):

Espece : Cochon d'Inde Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 406 de l'OCDE (de Sensibilisation de la peau)

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non sensibilisant)

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Espece : Cochon d'Inde Sexe : Aucune donnée

Directives : Ligne directrice 406 de l'OCDE (de Sensibilisation de la peau)

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité



Conclusion : pas d'effet d'irritation observé

• isopentyl acetate (CAS: 123-92-2):

Espece : Cochon d'Inde Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 406 de l'OCDE (de Sensibilisation de la peau)

Durée d'exposition/valeur : 48

Durée d'exposition/unité : h

Concentration : 0,1mL

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non sensibilisant pour la peau).

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Espece : Souris Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 429 de l'OCDE (de Sensibilisation cutanée: Essai des ganglions

lymphatiques locaux)

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

	Paramètre	Valeur	Unité
Ī			

Conclusion : Effet indésirable observé (sensibilisant)

• citral (CAS: 5392-40-5):

Espece : Cochon d'Inde Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 406 de l'OCDE (de Sensibilisation de la peau)

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : Effet indésirable observé (sensibilisant)

• allyl 3-cyclohexylpropionate (CAS: 2705-87-5) :

Espece : Cochon d'Inde Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 406 de l'OCDE (de Sensibilisation de la peau)

Durée d'exposition/valeur : 24

Durée d'exposition/unité : h

Concentration : 100%

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : Effet indésirable observé (sensibilisant pour la peau)

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5) :

Espece : Souris Sexe : Femelle



Directives : Ligne directrice 429 de l'OCDE (de Sensibilisation cutanée: Essai des ganglions

lymphatiques locaux)

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre Valeur Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• propionic acid (CAS: 79-09-4) :

Espece : Cochon d'Inde

Sexe : Mâle

Directives : Ligne directrice 406 de l'OCDE (de Sensibilisation de la peau)

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre Valeur Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non sensibilisant)

• diphenyl ether (CAS: 101-84-8):

Espece : Humain Sexe : Mâle

Directives : no guideline followed

Durée d'exposition/valeur : 9
Durée d'exposition/unité : d
Concentration : 4%

Paramètre Valeur Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non sensibilisant pour la peau).

• heptan-2-one (CAS: 110-43-0) :

Espece : Souris Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 429 de l'OCDE (de Sensibilisation cutanée: Essai des ganglions

lymphatiques locaux)

Durée d'exposition/valeur : Aucune donnée Durée d'exposition/unité : Aucune donnée Concentration : 100%, 50%, 25%

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non sensibilisant pour la peau).

• propan-2-ol (CAS: 67-63-0):

Espece : Cochon d'Inde Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 406 de l'OCDE (de Sensibilisation de la peau)

Durée d'exposition/valeur : 6 Durée d'exposition/unité : h



Concentration : 100%, 50%, 25%, 10% v/v solution in distilled water

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non sensibilisant pour la peau).

• pin-2(3)-ene (CAS: 80-56-8) :

Espece : Utilisation de Derek Nexus : logiciel de prédiction du potentiel de sensibilisation

cutanée

Sexe : Aucune donnée
Directives : Aucune donnée
Durée d'exposition/valeur : Aucune donnée
Durée d'exposition/unité : Aucune donnée
Concentration : Aucune donnée

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : Effet indésirable observé (sensibilisant pour la peau)

11.7 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

Pas de données disponibles

11.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle)

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

Pas de données disponibles

11.9 Cancérogenicité

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

• 1-Butanol, 3-methyl- (CAS: 123-51-3):

Type de test : in vitro
Espece : Souris
Sexe : Femelle

Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : intrapéritonéale

Durée d'exposition/valeur : 8

Durée d'exposition/unité : semaines

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité	



NOAEL = 250 mg/kg bw/jour

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5) :

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : Souris
Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 451 de l'OCDE (études de cancérogénicité)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 103 Durée d'exposition/unité : semaines

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
LOAEL		=	75	mg/kg bw/jour

Conclusion : Effet indésirable observé

11.10 Toxicité pour la reproduction

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

• propane-1,2-diol (CAS: 57-55-6) :

Type de test : Clinique Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Autre : NTP Reproductive Assessment by Continuous Breeding (RACB)

Voie d'aministration : oral: eau potable

Durée d'exposition/valeur : 14 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 1.00, 2.50 and 5.00%

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL	mâle femelle	=	10 100	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Toxicité pour la reproduction

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : Souris Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 414 de l'OCDE (Étude sur la toxicité pour le développement

prénatal)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 10 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 10, 400 mg/kg bw/day

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (toxicité pour le développement)

• glycerol (CAS: 56-81-5) :



Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : no guideline available

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 8 à 12 semaines (débutant avant l'accouplement et se poursuivant, chez les

femelles, jusqu'au sevrage).

Durée d'exposition/unité : semaines Concentration : 2000 mg/kg bw

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non toxique pour la reproduction)

Type de test : in vivo
Espece : Rat
Sexe : Femelle

Directives : no guideline available

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 6-15 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 13.1, 60.8, 282 and 1310 mg/kg bw

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non toxique pour le développement)

• allyl hexanoate (CAS: 123-68-2) :

Type de test : in vivo
Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 421 de l'OCDE (Test de dépistage de la toxicité pour la

reproduction et le développement)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 29 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 100 ml/kg

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOEL (F1)	mâle femelle	>	100	mg/kg de poids corporel/jour
NOEL (F0)	mâle femelle	=	10	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Pas d'effets reprotoxiques observés.

• ethanol (CAS: 64-17-5):

Type de test : in vivo
Espece : Souris
Sexe : mâle femelle

Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : oral: eau potable

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles



Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	20700	mg/kg bw/jour

Conclusion : Aucun effet indésirable observé sur la fertilité

• citric acid (CAS: 77-92-9):

Type de test : in vivo
Espece : Souris
Sexe : Femelle

Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 10 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 272 mg/kg poids corporel

ı	Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non toxique pour le développement)

• isopentyl acetate (CAS: 123-92-2):

Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 443 de l'OCDE (étude étendue de toxicité pour la reproduction sur

une génération)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 10 Durée d'exposition/unité : semaines

Concentration : 25, 75, 250 mg/mL

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non toxique pour la reproduction)

Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 414 de l'OCDE (Étude sur la toxicité pour le développement

prénatal)

Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 9 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 0; 0.5 ; 2.5 ; 10 mg/L

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEC:	mâle femelle	=	10	mg/L air

Conclusion : Toxicité pour le développement

• 1-Butanol, 3-methyl- (CAS: 123-51-3):

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle



Directives : TG 408 de l'OCDE Voie d'aministration : oral: eau potable

Durée d'exposition/valeur : 3 Durée d'exposition/unité : mois

Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	1250	mg/kg bw/jour

Conclusion : Aucun effet indésirable sur la reproductivité

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : Rat

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 414 de l'OCDE (Étude sur la toxicité pour le développement

prénatal)

Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	10000	mg/m³

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 478 de l'OCDE

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	1000	mg/kg bw/jour

Conclusion : Effet sur la toxicité pour la reproduction - Voie orale : Aucun effet indésirable

observé

Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 478 de l'OCDE

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	1000	mg/kg bw/jour

Conclusion : Effet sur la toxicité pour la reproduction - Voie orale : Aucun effet indésirable

observe

• allyl 3-cyclohexylpropionate (CAS: 2705-87-5):



Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : OECD Guideline 415 [One-Generation Reproduction Toxicity Study (before 9

October 2017)]

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 7 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 0, 75, 125, 250 and 500 mg/kg/day

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non toxique pour la reproduction)

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5) :

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : Souris
Sexe : mâle femelle

Directives : Directrice de l'OCDE 408 (dose répétée de 90 jours de toxicité orale chez les

rongeurs)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 13
Durée d'exposition/unité : semaines

Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité	
NOAEL		=	591	mg/kg bw/jour	

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• acetic acid (CAS: 64-19-7) :

Type de test : in vivo
Espece : Souris
Sexe : Femelle

Directives : Méthode EU B.31 (Étude de toxicité pour le développement prénatal)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 6-15

Durée d'exposition/unité : Days of gestation

Concentration : Dose volume 10 ml/kg body weight

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL	Femelle	=	74.3	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (développement du foetus)

• diphenyl ether (CAS: 101-84-8):

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : Rat Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 414 de l'OCDE (Étude sur la toxicité pour le développement

prénatal)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 9 Durée d'exposition/unité : d



Concentration : 50, 200 or 500 mg/kg/day

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (toxicité pour le développement)

heptan-2-one (CAS: 110-43-0) :

Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 421 de l'OCDE (Test de dépistage de la toxicité pour la

reproduction et le développement)

Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 300 Durée d'exposition/unité : h

Concentration : 80, 400,1000 ppm

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non toxique pour la reproduction)

Type de test : in vivo
Espece : Rat
Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 414 de l'OCDE (Étude sur la toxicité pour le développement

prénatal)

Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 14 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 0, 300, 600, et 1200 ppm

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non toxique pour le développement)

• propan-2-ol (CAS: 67-63-0) :

Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 416 de l'OCDE (Étude de toxicité pour la reproduction sur deux

générations)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 10 Durée d'exposition/unité : semaines

Concentration : 1000 mg/kg pc/jour

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non toxique pour la reproduction)

Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : mâle femelle



Directives : Ligne directrice 414 de l'OCDE (Étude sur la toxicité pour le développement

prénatal)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 9 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 1200 mg/kg bw

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL	mâle femelle	=	400	mg/kg bw/jour

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non toxique pour le développement)

• pin-2(3)-ene (CAS: 80-56-8) :

Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : no guideline required
Voie d'aministration : orale: alimentation

Durée d'exposition/valeur : 21 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 3 000, 6 000, 12 000 ppm

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non toxique pour la reproduction)

Type de test : in vivo
Espece : lapin
Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 414 de l'OCDE (Étude sur la toxicité pour le développement

prénatal)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 22 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 75, 150, 300 mg/kg bw/day

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL	Femelle	=	300	mg/kg bw/jour

Conclusion : Etude sur la toxicité pour le développement

11.11 Mutagénicité des cellules germinales

Le produit n'est pas classé. **Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

Substances:

• propane-1,2-diol (CAS: 57-55-6) :

Type de test : Aberration chromosomique

Espece : Rat
Sexe : Mâle
Directives : Autre

Type de méthode : Test d'aberration chromosomique

Voie d'aministration : orale: gavage



Durée d'exposition/valeur : 5 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 30, 2500, and 5000 mg/kg

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Tox icité	Opérateur	Valeur	Unité	

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non génotoxique)

• allyl hexanoate (CAS: 123-68-2):

Type de test : Aberration chromosomique

Espece : Souris
Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 475 de l'OCDE (Test d'aberration chromosomique des moelles

osseuses de mammifères)

Type de méthode : Test du micronoyau Voie d'aministration : intrapéritonéale

Durée d'exposition/valeur : 24 Durée d'exposition/unité : h

Concentration : 156 mg/kg bw

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Tox icité	Opérateur	Valeur	Unité	
Génotoxicité	mâle femelle	pas d'effets				

Conclusion : Non génotoxique

• citric acid (CAS: 77-92-9):

Type de test : Aberration chromosomique

Espece : Rat Sexe : Mâle

Directives : Ligne directrice 475 de l'OCDE (Test d'aberration chromosomique des moelles

osseuses de mammifères)

Type de méthode : Essai cytogénétique sur cellules germinales de mammifères

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 5 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 1.2 à 3500 mg/kg poids corporel

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Tox icité	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non génotoxique)

• isopentyl acetate (CAS: 123-92-2):

Type de test : Aberration chromosomique

Espece : Souris
Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 474 de l'OCDE (Test du micronoyau des érythrocytes de

mammifères)

Type de méthode : Test du micronoyau
Voie d'aministration : orale: gavage
Durée d'exposition/valeur : 24/48
Durée d'exposition/unité : h



Concentration 1500 mg/kg bw

Cytotoxicité/Tox Resultats/Sexe **Paramètre** Opérateur Valeur Unité icité

Aucun effet indésirable observé (non génotoxique) Conclusion

• 1-Butanol, 3-methyl- (CAS: 123-51-3) :

Type de test Pas de données disponibles

Espece Souris Sexe mâle femelle

Directives Ligne directrice 474 de l'OCDE (Test du micronoyau des érythrocytes de

mammifères)

Type de méthode Essai cytogénétique sur cellules germinales de mammifères

Voie d'aministration orale: gavage

Durée d'exposition/valeur Pas de données disponibles Durée d'exposition/unité Pas de données disponibles

Concentration 19.75 mg/kg bw

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Tox icité	Opérateur	Valeur	Unité

Aucun effet indésirable observé. Conclusion

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Type de test Autre Espece Souris Sexe mâle femelle

Ligne directrice 474 de l'OCDE (Test du micronoyau des érythrocytes de Directives

mammifères)

Type de méthode Test du micronoyau Voie d'aministration orale: gavage

Durée d'exposition/valeur

Durée d'exposition/unité Jour

Concentration 10 ml/kg bw

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Tox icité	Opérateur	Valeur	Unité

Effet indésirable observé Conclusion

• allyl 3-cyclohexylpropionate (CAS: 2705-87-5):

Type de test Aberration chromosomique

Espece Souris Sexe mâle femelle

Ligne directrice 475 de l'OCDE (Test d'aberration chromosomique des moelles Directives

osseuses de mammifères)

Type de méthode Test du micronoyau Voie d'aministration intrapéritonéale

Durée d'exposition/valeur 24 Durée d'exposition/unité

Concentration 0, 49, 78, 156 mg/kg bw/day

Paramètre Resultats/Sexe Opérateur Valeur Unité Cytotoxicité/Tox



icité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non génotoxique)

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5):

Type de test : Dommages à l'ADN et/ou réparation

Espece : Rat Sexe : Mâle

Directives : Pas de données disponibles Type de méthode : mammalian comet assay

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Tox icité	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• acetic acid (CAS: 64-19-7):

Type de test : Aberration chromosomique

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : EU Method B.12 (Mutagenicity - In Vivo Mammalian Erythrocyte Micronucleus

Test

Type de méthode : Test du micronoyau Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 65

Durée d'exposition/unité : Day

Concentration : 0 - 20 ppm

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Tox icité	Opérateur	Valeur	Unité	

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

Type de test : Aberration chromosomique

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : EU Method B.12 (Mutagenicity - In Vivo Mammalian Erythrocyte Micronucleus

Test)

Type de méthode : Test du micronoyau Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 65

Durée d'exposition/unité : days (5 days per week for 13 weeks, 6 hr per day)

Concentration : 20 ppm

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Tox icité	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.





• heptan-2-one (CAS: 110-43-0) :

Type de test : Dommages à l'ADN et/ou réparation

Espece : Rat Sexe : Femelle

Directives : no guideline available
Type de méthode : Aucune donnée
Voie d'aministration : inhalation: vapeur

Durée d'exposition/valeur : 6 Durée d'exposition/unité : h

Concentration : 80, 400 and 1000 ppm

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Tox icité	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non génotoxique)

• propan-2-ol (CAS: 67-63-0):

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : Souris
Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 474 de l'OCDE (Test du micronoyau des érythrocytes de

mammifères)

Type de méthode : Test du micronoyau
Voie d'aministration : intrapéritonéale
Durée d'exposition/valeur : Exposition unique:

Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Concentration : 3500 mg/kg bw

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Tox icité	Opérateur	Valeur	Unité	

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non génotoxique)

• pin-2(3)-ene (CAS: 80-56-8) :

Type de test : Aberration chromosomique

Espece : Souris
Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 474 de l'OCDE (Test du micronoyau des érythrocytes de

mammifères)

Type de méthode : Test du micronoyau

Voie d'aministration : Inhalation Durée d'exposition/valeur : 65 Durée d'exposition/unité : d

Concentration : 0, 25, 50, 100, 200 or 400 ppm

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Tox icité	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non génotoxique)

11.12 Sensibilisation des voies respiratoires



Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

Pas de données disponibles

11.13 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

11.14 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien :

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

Toxicité aquatique court terme : • allyl hexanoate (CAS: 123-68-2) :

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 96 Unité : h

Directives : OCDE 203

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	0.117	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Durée du test : 48 Unité : h

Directives : TG 202 de l'OCDE

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	2	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries

Espece : Subspicatus Desmodesmus.

Durée du test : 72



Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	4.6	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : micro-organismes

Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles

Directives : ECHA R.7b

Paramètre	Valeur	Unité
EC10:	100	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• ethanol (CAS: 64-17-5):

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Salmo gairdneri

Durée du test : 24 Unité : heures

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	11.2	g/L

Remarques : Pas de données disponibles

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnie magna

Durée du test : 48
Unité : h
Directives : OCDE 202

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	>100	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 72
Unité : h
Directives : OCDE 201

Paramètre	Valeur	Unité	
EC50:	100	mg/L	

Remarques : Pas de données disponibles

• citric acid (CAS: 77-92-9):

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Leuciscus idus melanotus

Durée du test : 48 Unité : h



Directives : OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	440	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Durée du test : 24 Unité : h

Directives : other: Bringmann and Kuhn (1977)

Paramètre	Valeur	Unité
CL0:	1206	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• isopentyl acetate (CAS: 123-92-2):

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Brachydanio rerio (Zebra-fish)

Durée du test : 96 Unité : h

Directives : OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	11.1	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Durée du test : 48 Unité : h

Directives : Ligne directrice 202 de l'OCDE (Daphnia sp., Essai d'immobilisation)

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	26.3	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• 1-Butanol, 3-methyl- (CAS: 123-51-3):

Animaux/Categorie : Poisson Espece : Salmo gairdneri

Durée du test : 96
Unité : heu
Directives : OCDE 203

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	700	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Durée du test : 48 Unité : heures

Directives : Pas de données disponibles



Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	255	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Scenedesmus subspicatus.

Durée du test : 72
Unité : heures
Directives : OCDE 201

ParamètreValeurUnitéEC50:260mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : micro-organismes

Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 180 Unité : minutes

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	1000	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• ethyl acetate (CAS: 141-78-6) :

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 96 Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	230	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés

Espece : Daphnies (Big puce d'eau).

Durée du test : 24 Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	165	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Scenedesmus subspicatus.

Durée du test : 72 Unité : h

Directives : OCDE 201

Paramètre Valeur Unité



EC50: 5600 mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : micro-organismes Espece : Pseudomonas putida.

Durée du test : 16 Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre Valeur Unité

CE10 650 mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : amphibien

Espece : Ambystoma mexicanum etXenopus laevis

Durée du test : 48 Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	150	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Durée du test : 48
Unité : heures
Directives : OCDE 202

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	6.8	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Subspicatus Desmodesmus.

Durée du test : 72 Unité : heures

Directives : Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	194.03	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• citral (CAS: 5392-40-5) :

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 96
Unité : heures
Directives : OCDE 203

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	6.78	mg/L





Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Durée du test : 48 Unité : heures

Directives : Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.2

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	6.8	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• allyl 3-cyclohexylpropionate (CAS: 2705-87-5) :

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pimephales promelas

Durée du test : 96 Unité : h

Directives : OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	0.13	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Durée du test : 48 Unité : h

Directives : Ligne directrice 202 de l'OCDE (Daphnia sp., Essai d'immobilisation)

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	3.8	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries

Espece : Pseudokirchneriella subcapitata.

Durée du test : 96 Unité : h

Directives : OCDE Ligne directrice 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

Paramètre	Valeur	Unité
EC10:	1.6	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5):

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Durée du test : 96 Unité : heures Directives : OCDE 203

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	720	μg/L

Remarques : Pas de données disponibles



Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Durée du test : 48
Unité : heures
Directives : OCDE 202

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	0.307	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries

Espece : Pseudokirchneriella subcapitata.

Durée du test : 72
Unité : heures
Directives : OCDE 201

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	0.32	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : micro-organismes

Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 3 Unité : heures

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	209	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• diphenyl ether (CAS: 101-84-8) :

Animaux/Categorie : other: Sea urchins

Espece : other: Sea urchins- Paracentrotus lividus and Sphaerechinus granularis

Durée du test : 48 Unité : h

Directives : no guideline followed

Paramètre	Valeur	Unité

Remarques : Effet indésirable observé (toxicité pour les embryons et gamètes d'oursins)

• propan-2-ol (CAS: 67-63-0) :

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pimephales promelas

Durée du test : 96 Unité : h

Directives : OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	9 640	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés



Espece : Daphnia magna

Durée du test : 24 Unité : h

Directives : Ligne directrice 202 de l'OCDE (Daphnia sp., Essai d'immobilisation)

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	> 10 000	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Scenedesmus quadricauda.

Durée du test : 7 Unité : d

Directives : no guideline followed

Paramètre	Valeur	Unité
EC10:	1 800	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : micro-organismes Espece : Pseudomonas putida.

Durée du test : 16 Unité : h

Directives : DIN 38412-8 (Pseudomonas Zellvermehrungshemmtest)

Paramètre	Valeur	Unité
EC10:	1 050	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• pin-2(3)-ene (CAS: 80-56-8) :

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Cyprinus carpio

Durée du test : 96 Unité : h

Directives : OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	0.27	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Durée du test : 48 Unité : h

Directives : GLP and OECD Guideline 202

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	0.475	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Toxicité aquatique long terme : • ethyl acetate (CAS: 141-78-6) :

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pas de données disponibles



Directives : Pas de données disponibles

Durée d'exposition/valeur : 96 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	6,9	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Directives : Pas de données disponibles

Durée d'exposition/valeur : 21 Durée d'exposition/unité : journées

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	2,4	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• allyl 3-cyclohexylpropionate (CAS: 2705-87-5) :

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pimephales promelas

Directives : OECD Guideline 210 (Fish, Early-Life Stage Toxicity Test)

Durée d'exposition/valeur : 33 Durée d'exposition/unité : journées

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	59	μg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5):

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pimephales promelas

Directives : OCDE 212

Durée d'exposition/valeur : 8
Durée d'exposition/unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	59	μg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés
Espece : Daphnia magna
Directives : OCDE 211

Durée d'exposition/valeur : 21 Durée d'exposition/unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	50	μg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• propan-2-ol (CAS: 67-63-0) :

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Brachydanio rerio (Zebra-fish)
Directives : other: REACH Guidance on QSARs R.6



Durée d'exposition/valeur : 28 Durée d'exposition/unité : d

Paramètre	Valeur	Unité
NOELR	> 1 000	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Directives : other: REACH Guidance on QSARs R.6

Durée d'exposition/valeur : 21 Durée d'exposition/unité : d

Paramètre	Valeur	Unité
NOELR	> 1 000	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• pin-2(3)-ene (CAS: 80-56-8) :

Animaux/Categorie : micro-organismes

Espece : aerobic microorganisms

Directives : other: OECD 301 D

Durée d'exposition/valeur : 28 Durée d'exposition/unité : d

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	2	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Toxicité sédimentaire long terme :

• propan-2-ol (CAS: 67-63-0) :

Animaux/Categorie : Ver de terre (vivant dans les sédiments)

Espece : Lumbriculus variegatus
Directives : Aucune donnée

Durée du test : 28 Unité : d

Paramètre	Valeur	Unité
EC10:	46.2	mg/kg sédiment dw

Remarques : Pas de données disponibles

Toxicité terrestre court terme : • citric acid (CAS: 77-92-9) :

Animaux/Categorie : other: bat
Espece : Eptesicus fuscus
Directives : no guideline followed

Durée du test : 48 Unité : h

Paramètre	Valeur	Unité

Remarques : Aucun effet indésirable obervé

Toxicité terrestre long terme : • propan-2-ol (CAS: 67-63-0) :



Animaux/Categorie : Macroorganismes du sol à l'exception des arthropodes

Espece : Eisenia fetida
Directives : Aucune donnée

Durée du test : 28 Unité : d

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	63.43	mg/kg soil dw

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : arthropodes terrestres
Espece : Folsomia candida
Directives : Aucune donnée

Durée du test : 28 Unité : d

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	35.67	mg/kg soil dw

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Plante

Espece : Brassica rapa; Avena sativa; Brassica rapa

Directives : Aucune donnée

Durée du test : 14 Unité : d

Paramètre	Valeur	Unité
EC10:	31.23	mg/kg soil dw

Remarques : Pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé. **Données sur le mélange :** Pas de données disponibles

Substances : Biodégradation :

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Inoculum : Boues activées

Directives : OCDE 301B/ISO 9439/CEE 92/69/V, C.4-C

Durée du test : 28 Unité : journées

Paramètre	Taux de dégradation	Unité
CE50	14,7	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Données sur le mélange :



Pas de données disponibles

Substances:

Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

12.8 Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages :

Codes déchet :

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Options de traitement des déchets :

Élimination appropriée/Produit :

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Déchets exigeant une surveillance spéciale.

Livraison à une société agréée en élimination des déchets.

Élimination appropriée/Emballage :

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.

Remarque:

Pour le recyclage, contacter le fabricant.



Collecter les déchets séparément.

Consulter les autorités compétentes en matière d'élimination des déchets.

Ne pas mélanger avec d'autres déchets.

Les déchets doivent être séparés des autres types de déchets jusqu'à leur élimination.

En ce qui concerne les déchets, ils doivent être vérifiés, si une autorisation de transport est nécessaire.

13.2 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

្ទឹ 14 Informations relatives au transport

		Transport terrestre (ADR/RID) :	Transport fluvial (ADN) :	Transport maritime (IMDG) :	Transport aérien (ICAO-TI/IATA- DGR) :
14.1	Numéro ONU :	1993	1993	1993	1993
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU :	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (having a flash-point below 23 °C and viscous according to 2.2.3.1.4) (vapour pressure at 50 °C more than 110 kPa, boiling point of more than 35 °C)	below 23 °C and	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (having a flash-point below 23 °C and viscous according to 2.2.3.1.4) (vapour pressure at 50 °C more than 110 kPa, boiling point of more than 35 °C)	below 23 °C and
14.3	Classe(s) de danger pour le transport :				
	Classe ou division :	3	3	3	3
	Étiquette (s) de danger :		•		***
14.4	Groupe d'emballage :	III	III	III	III

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non réglementé.

14.8 Informations complémentaires



Pas de données disponibles

្ឌី 15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n° 1272/2008.

Législation européenne :

Autres réglementations (UE) :

La directive 2012/18/UE sur la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Seveso III-directive] :

Législation européenne :

CLP: Harmonised classification and labelling of hazardous substances (Annex VI, table 3.1) ATP 17:

Substance	CAS	EC
citric acid	77-92-9	201-069-1
(R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	227-813-5

Occupational Exposure Limit Values (long term) - European Union :

Substance	CAS	EC
isopentyl acetate	123-92-2	204-662-3
1-Butanol, 3-methyl-	123-51-3	204-633-5
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4
acetic acid	64-19-7	200-580-7
propionic acid	79-09-4	201-176-3
diphenyl ether	101-84-8	202-981-2
heptan-2-one	110-43-0	203-767-1

Occupational Exposure Limit Values (short term) - European Union :

Substance	CAS	EC
isopentyl acetate	123-92-2	204-662-3
1-Butanol, 3-methyl-	123-51-3	204-633-5
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4
acetic acid	64-19-7	200-580-7
propionic acid	79-09-4	201-176-3
diphenyl ether	101-84-8	202-981-2
heptan-2-one	110-43-0	203-767-1

REACH: Annex XVII (Restrictions):



Substance	CAS	EC
ethanol	64-17-5	200-578-6
isopentyl acetate	123-92-2	204-662-3
1-Butanol, 3-methyl-	123-51-3	204-633-5
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4
(R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	227-813-5
acetic acid	64-19-7	200-580-7
heptan-2-one	110-43-0	203-767-1
propan-2-ol	67-63-0	200-661-7

Réglementations nationales :

Occupational Exposure Limit Values (long term) - Belgium :

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
ethanol	64-17-5	200-578-6
isopentyl acetate	123-92-2	204-662-3
1-Butanol, 3-methyl-	123-51-3	204-633-5
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4
citral	5392-40-5	226-394-6
acetic acid	64-19-7	200-580-7
propionic acid	79-09-4	201-176-3
diphenyl ether	101-84-8	202-981-2
heptan-2-one	110-43-0	203-767-1
propan-2-ol	67-63-0	200-661-7
pin-2(3)-ene	80-56-8	201-291-9

Occupational Exposure Limit Values (long term) - Switzerland :

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
ethanol	64-17-5	200-578-6
citric acid	77-92-9	201-069-1
isopentyl acetate	123-92-2	204-662-3
1-Butanol, 3-methyl-	123-51-3	204-633-5
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4
benzyl alcohol	100-51-6	202-859-9
(R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	227-813-5
acetic acid	64-19-7	200-580-7
propionic acid	79-09-4	201-176-3
diphenyl ether	101-84-8	202-981-2
heptan-2-one	110-43-0	203-767-1
propan-2-ol	67-63-0	200-661-7
pin-2(3)-ene	80-56-8	201-291-9

Occupational Exposure Limit Values (short term) - Belgium :

Substance	CAS	EC
ethanol	64-17-5	200-578-6
isopentyl acetate	123-92-2	204-662-3
1-Butanol, 3-methyl-	123-51-3	204-633-5
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4



acetic acid	64-19-7	200-580-7
	04-13-7	200-360-7
propionic acid	79-09-4	201-176-3
diphenyl ether	101-84-8	202-981-2
heptan-2-one	110-43-0	203-767-1
propan-2-ol	67-63-0	200-661-7

Occupational Exposure Limit Values (short term) - Switzerland :

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
ethanol	64-17-5	200-578-6
citric acid	77-92-9	201-069-1
isopentyl acetate	123-92-2	204-662-3
1-Butanol, 3-methyl-	123-51-3	204-633-5
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4
(R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	227-813-5
acetic acid	64-19-7	200-580-7
propionic acid	79-09-4	201-176-3
diphenyl ether	101-84-8	202-981-2
propan-2-ol	67-63-0	200-661-7
pin-2(3)-ene	80-56-8	201-291-9

Tableaux des maladies professionnelles :

Substance	CAS	EC	N° TMP
ethanol	64-17-5	200-578-6	
isopentyl acetate	123-92-2	204-662-3	
1-Butanol, 3-methyl-	123-51-3	204-633-5	
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4	
heptan-2-one	110-43-0	203-767-1	
propan-2-ol	67-63-0	200-661-7	

RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise. Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

15.3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

16 Autres informations

16.1 Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

16.2 Légende des abréviations et acronymes

N° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service.





IATA: International Air Transport Association.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses. N° ONU: Numéro des Nations Unies. N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables. ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

16.3 Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

16.4 Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

16.5 Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs très inflammables.	
H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.	
H301	Acute Tox. 3 ORAL	Toxique en cas d'ingestion.	
H302	Acute Tox. 4 ORAL	Nocif en cas d'ingestion	
H304	Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
H311	Acute Tox. 3 DERMAL	Toxique par contact avec la peau.	
H312	Acute Tox. 4 DERMAL	Nocif par contact avec la peau.	
H314	Skin Corr. 1B	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux	
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.	
H317	Skin Sens. 1A	Peut provoquer une allergie cutanée.	
H318	Eye Dam. 1	Provoque de graves lésions des yeux	
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux	
H331	Acute Tox. 3 INHALATION	Toxique par inhalation.	
H332	Acute Tox. 4 INHALATION	Nocif par inhalation.	
H335	STOT SE 3 H335	Peut irriter les voies respiratoires	
H336	STOT SE 3 H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges	
H400	Aquatic Acute 1	Très toxique pour les organismes aquatiques.	
H410	Aquatic Chronic 1	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H412	Aquatic Chronic 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	

16.6 Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16.7 Informations complémentaires

Date de création: 25/06/2025



Date de version : 25/06/2025 Date d'impression : 26/06/2025

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.

